

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux  
(le « Fonds »)



États financiers annuels  
(pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022)

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») ci-joints ont été préparés par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après le « gestionnaire ») (faisant affaire sous la dénomination sociale RGP Investissements) à partir d'informations fournies par la « Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon », l'agent chargé de la comptabilité et de la tenue des registres du Fonds.

Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers. Le gestionnaire applique des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »). Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la section des « Notes complémentaires » à la fin de ce document.

Le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton est l'auditeur indépendant du Fonds. Les auditeurs ont effectué un audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs d'actions leur opinion sur les états financiers. Leur rapport est reproduit à la fin de ce document.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les honoraires payés ou payables à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. (et aux cabinets du réseau de Grant Thornton International Ltd.) pour l'audit des états financiers des fonds gérés par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. qui sont des émetteurs assujettis canadiens ont été de 139 980 \$. Les honoraires pour d'autres services se sont élevés à 5 500 \$.

Il incombe au conseil d'administration de Corporation de Fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société ») d'examiner et d'approuver les états financiers après avoir examiné la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

Approuvé à Québec, le 27 mars 2024, par le conseil d'administration de la Société,

(s) François Rodrigue-Beaudoin, administrateur

# États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

## États de la situation financière aux 31 décembre

(en dollars canadiens)

		2023	2022
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Placements (note 5)	\$	81 692 615	70 154 053
Trésorerie		668 130	2 042 386
Souscriptions à recevoir		26 109	25 609
Dividendes à recevoir		215 577	97 287
<b>Total actifs</b>		<b>82 602 431</b>	<b>72 319 335</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Frais de gestion à payer		79 038	72 029
Frais d'administration à payer		19 123	17 120
Actions rachetées à payer		12 602	17 849
		<b>110 763</b>	<b>106 998</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$</b>	<b>82 491 668</b>	<b>72 212 337</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	\$	6 791 332	6 530 030
Série F	\$	57 532 735	48 454 629
Série P	\$	8 587 592	7 823 423
Série T5	\$	8 490 671	8 193 166
Série FT5	\$	1 089 338	1 211 089
<b>Total</b>	<b>\$</b>	<b>82 491 668</b>	<b>72 212 337</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série</b>			
Série A	\$	13,85	12,96
Série F	\$	15,62	14,44
Série P	\$	17,16	15,71
Série T5	\$	8,69	8,51
Série FT5	\$	9,84	9,52

Approuvé à Québec, le 27 mars 2024, par le conseil d'administration de la Société,

(s) Francois Rodrigue-Beaudoin, administrateur

# États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

## États du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

		2023	2022
<b>Revenus</b>			
Revenus de dividendes	\$	1 612 351	1 246 303
Revenus d'intérêts à des fins de distribution		-	5 706
Autres revenus		2 323	-
Revenus de prêts de titres (note 10)		2 812	12 244
Distributions des fonds communs de placement sous-jacents		26 793	-
<b>Variations de la juste valeur</b>			
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements		233 703	1 752 372
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie		(26 718)	62 529
Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères		(36 039)	(18 391)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements		6 676 904	(12 532 705)
<b>Total revenus</b>		<b>8 492 129</b>	<b>(9 471 942)</b>
<b>Charges</b>			
Frais de gestion		904 245	838 741
Frais d'administration		215 711	191 037
Honoraires du comité d'examen indépendant		4 249	3 462
Charges d'intérêts		2 338	419
Commissions		130 577	98 587
Frais de transaction		8 986	5 388
Remboursement d'impôt		(2 175)	-
Retenues d'impôt		145 472	106 817
<b>Total charges</b>		<b>1 409 403</b>	<b>1 244 451</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>		<b>7 082 726</b>	<b>(10 716 393)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	\$	536 350	(1 250 222)
Série F	\$	4 879 747	(6 713 242)
Série P	\$	868 166	(1 183 074)
Série T5	\$	685 994	(1 380 352)
Série FT5	\$	112 469	(189 503)
<b>Total</b>		<b>7 082 726</b>	<b>(10 716 393)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série</b>			
Série A	\$	1,05	(2,40)
Série F	\$	1,37	(2,19)
Série P	\$	1,83	(2,40)
Série T5	\$	0,70	(1,50)
Série FT5	\$	0,87	(1,56)
<b>Nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice</b>			
Série A		511 378	521 913
Série F		3 553 223	3 069 338
Série P		474 577	492 777
Série T5		975 541	921 107
Série FT5		129 268	121 461

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – total des séries

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>\$ 72 212 337</b>	<b>79 560 267</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$ 7 082 726</b>	<b>(10 716 393)</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Revenu net de placement	(316 543)	(239 202)
Gains nets réalisés sur placements	(877 352)	(6 773 978)
Remboursement de capital	(438 952)	(587 782)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(1 632 847)</b>	<b>(7 600 962)</b>
<b>Opérations sur les actions rachetables</b>		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	17 718 232	18 499 364
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	1 597 771	7 505 435
Rachat d'actions rachetables	(14 486 551)	(15 035 374)
<b>Total des opérations sur les actions rachetables</b>	<b>4 829 452</b>	<b>10 969 425</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>10 279 331</b>	<b>(7 347 930)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>\$ 82 491 668</b>	<b>72 212 337</b>

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – Série A

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>\$ 6 530 030</b>	<b>8 789 852</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$ 536 350</b>	<b>(1 250 222)</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Revenu net de placement	(26 083)	(21 678)
Gains nets réalisés sur placements	(79 512)	(748 708)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(105 595)</b>	<b>(770 386)</b>
<b>Opérations sur les actions rachetables</b>		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 780 911	1 114 158
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	105 316	769 422
Rachat d'actions rachetables	(2 055 680)	(2 122 794)
<b>Total des opérations sur les actions rachetables</b>	<b>(169 453)</b>	<b>(239 214)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>261 302</b>	<b>(2 259 822)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>\$ 6 791 332</b>	<b>6 530 030</b>
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions à l'ouverture de l'exercice	503 787	522 984
Actions émises contre espèces	132 238	85 409
Actions émises sur réinvestissement des distributions	7 724	54 509
Actions rachetées	(153 506)	(159 115)
Actions à la clôture de l'exercice	490 243	503 787

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – Série F

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>\$ 48 454 629</b>	<b>50 998 850</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$ 4 879 747</b>	<b>(6 713 242)</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Revenu net de placement	(220 654)	(160 120)
Gains nets réalisés sur placements	(587 292)	(4 327 322)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(807 946)</b>	<b>(4 487 442)</b>
<b>Opérations sur les actions rachetables</b>		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	13 900 613	14 334 361
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	807 968	4 487 431
Rachat d'actions rachetables	(9 702 276)	(10 165 329)
<b>Total des opérations sur les actions rachetables</b>	<b>5 006 305</b>	<b>8 656 463</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>9 078 106</b>	<b>(2 544 221)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>\$ 57 532 735</b>	<b>48 454 629</b>
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions à l'ouverture de l'exercice	3 354 594	2 753 507
Actions émises contre espèces	917 965	971 867
Actions émises sur réinvestissement des distributions	52 932	288 384
Actions rachetées	(642 275)	(659 164)
Actions à la clôture de l'exercice	3 683 216	3 354 594

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – Série P

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>\$ 7 823 423</b>	<b>8 874 492</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$ 868 166</b>	<b>(1 183 074)</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Revenu net de placement	(32 998)	(26 070)
Gains nets réalisés sur placements	(95 621)	(769 866)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(128 619)</b>	<b>(795 936)</b>
<b>Opérations sur les actions rachetables</b>		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 388 024	1 849 886
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	128 618	795 994
Rachat d'actions rachetables	(1 492 020)	(1 717 939)
<b>Total des opérations sur les actions rachetables</b>	<b>24 622</b>	<b>927 941</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>764 169</b>	<b>(1 051 069)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>\$ 8 587 592</b>	<b>7 823 423</b>
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions à l'ouverture de l'exercice	497 853	444 083
Actions émises contre espèces	84 844	116 412
Actions émises sur réinvestissement des distributions	7 728	47 453
Actions rachetées	(90 035)	(110 095)
Actions à la clôture de l'exercice	500 390	497 853



## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – Série T5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>\$ 8 193 166</b>	<b>9 528 076</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$ 685 994</b>	<b>(1 380 352)</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Revenu net de placement	(32 625)	(27 299)
Gains nets réalisés sur placements	(100 127)	(811 497)
Remboursement de capital	(382 011)	(513 102)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(514 763)</b>	<b>(1 351 898)</b>
<b>Opérations sur les actions rachetables</b>		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	588 896	1 089 768
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	481 836	1 265 793
Rachat d'actions rachetables	(944 458)	(958 221)
<b>Total des opérations sur les actions rachetables</b>	<b>126 274</b>	<b>1 397 340</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>297 505</b>	<b>(1 334 910)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>\$ 8 490 671</b>	<b>8 193 166</b>
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions à l'ouverture de l'exercice	962 400	813 201
Actions émises contre espèces	67 749	118 413
Actions émises sur réinvestissement des distributions	55 475	134 411
Actions rachetées	(109 109)	(103 625)
Actions à la clôture de l'exercice	976 515	962 400

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – Série FT5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>\$ 1 211 089</b>	<b>1 368 997</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>\$ 112 469</b>	<b>(189 503)</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Revenu net de placement	(4 183)	(4 035)
Gains nets réalisés sur placements	(14 800)	(116 585)
Remboursement de capital	(56 941)	(74 680)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(75 924)</b>	<b>(195 300)</b>
<b>Opérations sur les actions rachetables</b>		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	59 788	111 191
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	74 033	186 795
Rachat d'actions rachetables	(292 117)	(71 091)
<b>Total des opérations sur les actions rachetables</b>	<b>(158 296)</b>	<b>226 895</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(121 751)</b>	<b>(157 908)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>\$ 1 089 338</b>	<b>1 211 089</b>
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions à l'ouverture de l'exercice	127 224	105 581
Actions émises contre espèces	6 128	10 217
Actions émises sur réinvestissement des distributions	7 585	17 893
Actions rachetées	(30 204)	(6 467)
Actions à la clôture de l'exercice	110 733	127 224

# États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

## États des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 7 082 726	(10 716 393)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s sur la vente de placements	(233 703)	(1 752 372)
(Gains nets) pertes nettes de change sur la trésorerie	26 718	(62 529)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(6 676 904)	12 532 705
Achats de placements	(82 023 251)	(73 431 193)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	77 395 296	70 989 681
Dividendes à recevoir	(118 290)	(8 031)
Frais de gestion à payer	7 009	(13 575)
Frais d'administration à payer	2 003	(1 255)
<b>Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(4 538 396)</b>	<b>(2 462 962)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	17 717 732	18 700 842
Sommes versées au rachat d'actions rachetables	(14 491 798)	(15 237 743)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(35 076)	(98 611)
<b>Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités de financement</b>	<b>3 190 858</b>	<b>3 364 488</b>
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie	(26 718)	62 529
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 347 538)	901 526
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 042 386	1 078 331
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>668 130</b>	<b>2 042 386</b>
Intérêts payés	\$ 2 338	419
Intérêts reçus	\$ -	5 706
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	\$ 1 348 589	1 131 455

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

### Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions /de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% du total
<b>Actions</b>				
AbbVie Inc.	2 910	513 703	594 639	
Accenture PLC, Class 'A'	1 435	566 690	663 989	
Aena SME SA	2 330	547 132	556 932	
Air Liquide SA	1 545	304 710	396 346	
Akamai Technologies Inc.	4 185	561 357	653 096	
Albemarle Corp.	2 565	597 444	488 662	
Alimentation Couche-Tard Inc.	11 225	687 236	875 887	
Alphabet Inc., Class 'A'	7 575	1 203 780	1 395 279	
Amazon.com Inc.	4 155	829 845	832 446	
American Express Co.	2 715	551 620	670 677	
Ametek Inc.	2 620	545 813	569 651	
Apple Inc.	2 590	478 301	657 523	
Applied Materials Inc.	3 325	602 115	710 571	
Assa Abloy AB, Class 'B'	17 240	519 295	654 831	
AvalonBay Communities Inc.	2 240	529 501	552 985	
BAE Systems PLC	27 985	461 943	522 395	
Berkshire Hathaway Inc., Class 'B'	2 285	1 009 717	1 074 617	
BioNTech SE, ADR	9 585	1 496 706	1 333 897	
Booking Holdings Inc.	160	484 289	748 378	
Bunzl PLC	12 435	587 624	666 794	
CACI International Inc., Class 'A'	2 880	1 155 148	1 229 880	
Cadence Design Systems Inc.	1 790	441 798	642 873	
Canadian Apartment Properties REIT	11 795	568 531	575 596	
Canadian National Railway Co.	3 545	544 209	590 420	
Caterpillar Inc.	1 445	414 618	563 363	
Cboe Global Markets Inc.	2 440	358 373	574 496	
CBRE Group Inc., Class 'A'	5 160	523 165	633 382	
Celanese Corp.	2 050	341 790	419 985	
CGI Inc.	9 080	1 120 681	1 288 906	
Check Point Software Technologies Ltd.	3 290	604 488	662 833	
Chubb Ltd.	1 940	553 073	578 127	
Cisco Systems Inc.	16 935	1 184 827	1 128 136	
CME Group Inc.	3 805	993 651	1 056 638	
Comcast Corp., Class 'A'	11 900	670 240	688 065	
Compagnie Generale des Etablissements Michelin	15 170	625 497	717 252	
Consolidated Edison Inc.	4 995	583 027	599 165	
Costco Wholesale Corp.	745	525 355	648 434	
CRH PLC	4 405	344 263	401 711	

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

CVS Health Corp.	5 595	559 889	582 533
Dollarama Inc.	7 875	627 803	751 984
Eaton Corp. PLC	1 765	387 515	560 467
Enphase Energy Inc.	4 390	847 418	764 913
Equinix Inc.	495	495 837	525 684
EssilorLuxottica SA	2 585	614 800	683 776
Exelixis Inc.	21 685	660 593	685 966
Ferguson PLC	2 245	503 980	571 537
First Solar Inc.	3 595	681 879	816 670
Fortis Inc.	11 230	631 575	612 147
Franco-Nevada Corp.	2 990	517 587	438 842
General Dynamics Corp.	1 550	464 847	530 721
Gold Fields Ltd., ADR	18 235	358 001	347 686
Goodman Group	54 265	1 033 372	1 235 266
Hydro One Ltd.	17 035	576 889	676 290
Iberdrola SA	39 047	593 036	675 113
Infosys Ltd., ADR	25 905	604 587	627 830
Interactive Brokers Group Inc., Class 'A'	5 755	661 068	629 090
Investor AB, Class 'B'	21 490	557 829	656 551
Jacobs Solutions Inc.	3 225	548 382	551 973
JPMorgan Chase & Co.	3 010	502 406	675 125
KDDI Corp.	16 085	684 828	674 895
Keyence Corp.	1 090	645 799	633 306
Legrand SA	4 145	517 672	568 136
Lennar Corp., Class 'A'	4 175	632 910	820 488
Linde PLC	1 575	714 229	852 961
L'Oréal SA	1 015	488 264	666 259
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	770	756 321	822 788
McDonald's Corp.	2 110	757 022	824 964
Meta Platforms Inc., Class 'A'	1 735	392 258	809 779
Metro Inc.	20 810	1 468 209	1 427 358
Microsoft Corp.	1 315	483 467	652 038
Moderna Inc.	10 550	1 731 182	1 383 472
National Grid PLC, ADR	7 185	631 858	644 147
Naturgy Energy Group SA	16 505	606 910	649 108
Netflix Inc.	1 090	406 612	699 780
NextEra Energy Inc.	7 505	675 354	601 089
Nintendo Co. Ltd.	10 545	620 173	725 807
Northland Power Inc.	28 330	805 123	681 903
Northrop Grumman Corp.	855	543 121	527 782
Novartis AG, Registered	4 675	551 891	621 609
Novo Nordisk AS, Class 'B'	4 945	440 813	674 527
Nutrien Ltd.	5 980	436 950	446 407
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	24 235	620 513	570 308
PACCAR Inc.	4 640	553 471	597 452

## États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Packaging Corp. of America	3 755	769 074	806 623
PepsiCo Inc.	3 285	760 791	735 679
Pernod-Ricard SA	2 970	680 298	691 091
Pfizer Inc.	14 250	728 820	540 966
Procter & Gamble Co. (The)	3 635	740 223	702 382
Public Storage	1 515	542 183	609 292
Publicis Groupe	5 690	684 582	696 192
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	1 030	1 020 725	1 192 857
Rio Tinto PLC, ADR	3 980	348 774	390 768
Rockwell Automation Inc.	1 340	511 464	548 595
Royal Bank of Canada	4 650	544 010	623 100
Sanofi SA	9 930	1 361 370	1 298 284
Schneider Electric SE	2 400	473 001	635 470
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	7 590	299 545	420 048
Stryker Corp.	1 630	547 852	643 635
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., ADR	4 830	546 193	662 359
TMX Group Ltd.	18 590	491 080	595 810
Toronto-Dominion Bank (The)	6 785	538 920	580 932
Toyota Motor Corp., ADR	3 300	745 495	797 956
Trane Technologies PLC	1 790	542 883	575 676
UnitedHealth Group Inc.	830	495 440	576 189
Universal Music Group NV	18 225	688 211	685 162
Verizon Communications Inc.	13 440	682 268	668 119
VICI Properties Inc.	13 195	541 526	554 678
Visa Inc., Class 'A'	1 780	553 200	611 070
W.R. Berkley Corp.	12 745	1 053 381	1 188 489
Walmart Inc.	3 325	657 825	691 192
Wesfarmers Ltd.	16 875	785 260	866 051
Wheaton Precious Metals Corp.	6 681	356 827	436 737
Wolters Kluwer NV	3 015	514 118	565 202
<b>Total des actions</b>		<b>72 431 137</b>	<b>79 385 988</b>
			<b>96,23</b>
<b>Fonds négociés en bourse</b>			
BMO Money Market Fund ETF Series	46 225	2 311 080	2 306 627
<b>Total des fonds négociés en bourse</b>		<b>2 311 080</b>	<b>2 306 627</b>
			<b>2,80</b>
<b>Total des placements</b>		<b>74 742 217</b>	<b>81 692 615</b>
			<b>99,03</b>
<b>Trésorerie et autres éléments d'actif net</b>			<b>799 053</b>
			<b>0,97</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>		<b>82 491 668</b>	<b>100,00</b>

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société. Les actions du Fonds constitué en société sont des catégories d'actions distinctes de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société »). La Société est une société de fonds communs de placement constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 3 janvier 2014. Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions de catégorie A comportant un droit de vote chacune et de 1 000 catégories d'actions rachetables d'organismes de placement collectif, sans droit de vote. Actuellement, chaque catégorie est divisée en 100 séries, le nombre d'actions de chacune étant illimité. La totalité des actions comportant droit de vote de catégorie A en circulation est détenue par le gestionnaire.

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation mondiaux, soit directement, soit en investissant dans des titres de fonds négociés en bourse ou d'organismes de placement collectif. Consulter l'inventaire du portefeuille pour des précisions sur les placements du Fonds.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 1305, boulevard Lebourgneuf, bureau 550, Québec (Québec) G2K 2E4, Canada. La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 27 mars 2024.

Les actions de séries A et T5 sont offertes à tous les investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série A est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série T5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série A est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série T5. Les actions de séries A et T5 sont offertes avec frais à l'acquisition, ce qui signifie que les investisseurs pourraient payer une commission de vente à leur courtier d'au plus 5 % du prix d'achat des actions lorsqu'ils achètent des actions. Une commission de suivi est payable à l'égard des actions de séries A et T5.

Les actions de séries F et FT5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Elles sont uniquement offertes aux courtiers qui ont conclu une convention précise avec le gestionnaire aux termes de laquelle ils ont accepté que leur rémunération soit fondée sur les services professionnels qu'ils fournissent aux investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série F est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série FT5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série F est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série FT5. Il n'y a aucun frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries P et PT5 sont offertes uniquement aux investisseurs qui ont un compte géré avec R.E.G.A.R. Gestion Privée inc., par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Le montant minimal de la souscription pour les actions de séries P et PT5 est de 500 \$. Le placement minimal subséquent est de 25 \$ et le solde minimal est de 500 \$. Il n'y a aucun frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, aucune action de série PT5 n'était détenue par un investisseur; aucune information financière n'est donc présentée sur cette série dans les présents états financiers.

Les actions de séries T5, FT5 et PT5 prévoient distribuer une somme fixe chaque mois. Cependant, tout remboursement en capital perçu sera déduit du prix de base rajusté des actions. Les remboursements de capital viendront réduire le montant du placement initial. Les distributions versées en excédent du revenu net cumulatif généré par une série depuis sa création constituent un remboursement de capital.

Des remboursements de capital répétés peuvent épuiser l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à long terme, entraînant une baisse du rendement obtenu en dollars puisque le Fonds aura moins de capitaux à investir.

La principale différence entre les séries a trait aux frais de gestion qui sont payables, aux autres frais payés ainsi qu'au type des distributions. Bien que les souscriptions et rachats de titres soient inscrits par série, les actifs attribués à toutes les séries d'un fonds sont regroupés pour créer un seul fonds aux fins de placement. Chaque série paie sa quote-part des frais communs du fonds, en plus des frais qu'elle engage pour son propre compte. Les différences entre les frais des séries font en sorte que chaque série a une valeur liquidative par action différente.

## 2. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité ») ainsi qu'aux normes régies par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

## 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds, qui est une entité d'investissement, sont les suivantes :

### 3.1. Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que le Fonds n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), mais n'étaient pas encore en vigueur. Le Fonds n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

Le gestionnaire du Fonds prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

### 3.2. Instruments financiers

#### a) Classement

**Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :**

Les placements sont classés dans la présente catégorie au moment de la comptabilisation initiale, car ils sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement du Fonds.

**Actifs financiers au coût amorti :**

Le Fonds inclut dans cette catégorie la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédit attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.



### Passifs financiers au coût amorti :

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. Le Fonds inclut dans cette catégorie les frais de gestion à payer, les frais d'administration à payer et les actions rachetées à payer.

#### **b) Comptabilisation**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les revenus de sources étrangères sont présentés avant déduction des impôts retenus à la source par les pays étrangers. Les impôts retenus à la source par les pays étrangers sont présentés séparément à l'état du résultat global dans le poste « Retenues d'impôt ». Les revenus d'intérêts à des fins de distribution, présentés dans l'état du résultat global, correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value non réalisée des titres sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen. Les revenus, les gains (pertes) réalisé(e)s et les gains (pertes) non réalisé(e)s ont été répartis entre les séries au prorata de l'actif net de chacune des séries. Les coûts d'opération engagés au moment de l'achat et de la vente de placements par le Fonds sont passés en charge et inscrits à l'état du résultat global. Ces coûts comprennent notamment les commissions et frais versés aux courtiers, lesquels sont inscrits au poste « Commissions » à l'état du résultat global, ainsi que les autres frais liés aux transactions comme les frais associés au règlement des transactions ou aux transferts d'actifs, lesquels sont inscrits au poste « Frais de transaction » à l'état du résultat global.

#### **c) Évaluation**

##### **Initiale**

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers du Fonds sont évalués à la juste valeur, qui est majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

##### **Subséquente**

Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

L'obligation du Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Se référer à la note 5 pour la description de la juste valeur.

#### **d) Décomptabilisation**

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

### **3.3. Trésorerie**

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières, soit les encaisses.

### 3.4. Évaluation des actions

La valeur liquidative d'une action de chaque série faisant partie du Fonds est calculée chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte, en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre d'actions alors en circulation de la série correspondante.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») permettent au Fonds de respecter les dispositions des normes IFRS de comptabilité pour la préparation des états financiers, sans changer leur méthode de calcul de la valeur liquidative aux fins des achats, échanges et rachats des actionnaires. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série est non significative.

### 3.5. Émissions et rachats d'actions

Les actions sont rachetables au gré du porteur et sont classées comme passifs financiers. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les exigences de rachat du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur. Le Fonds émet des actions à la valeur liquidative selon les actions existantes. Le porteur d'actions peut les racheter au cours du jour contre un montant de trésorerie équivalent à une part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds (calculée conformément aux exigences de rachat). La valeur liquidative par action du Fonds est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions (calculé conformément aux exigences de rachat) par le nombre d'actions émises.

L'actif net par action est calculé séparément pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série est évalué en calculant sa part proportionnelle de l'actif et du passif du fonds commun à toutes les séries, à laquelle s'ajoutent les actifs et les passifs du Fonds attribuables uniquement à cette série.

### 3.6. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action est obtenue en divisant l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Cette information est présentée dans l'état du résultat global.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus de placements, gains et pertes de capital et de change réalisés et non réalisés sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur part de l'actif net, à moins qu'ils puissent être attribués à une ou plusieurs séries en particulier.

### 3.7. Distribution aux porteurs d'actions rachetables

Le revenu net et les gains en capital nets réalisés sont distribués annuellement aux porteurs d'actions du Fonds, au prorata des actions qu'ils détiennent. Les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans l'actif attribuable aux porteurs d'actions. Cependant, ils seront distribués aux porteurs d'actions uniquement au moment de la réalisation du gain ou de la perte. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs d'actions, mais elles sont retenues dans le Fonds pour être imputées sur les futurs gains en capital. Pour l'ensemble des séries d'actions, le revenu net du Fonds est distribué à la fin de l'exercice tandis que les gains en capital nets sont généralement distribués aux porteurs d'actions en février de l'année suivante. De plus, les actions de séries T5, FT5 et PT5 effectuent des distributions mensuelles fixes, lesquelles peuvent inclure à la fois un montant de revenu net ainsi qu'un montant au titre de remboursement de capital.

### 3.8. Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes « Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie » et « Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères ».

### 3.9. Impôt

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de la *Loi sur les impôts (Québec)* (ci-après, collectivement, la « Loi de l'impôt »), le Fonds est défini comme une société de placement à capital variable. Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placements et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de retenues d'impôt dans l'état du résultat global.

Aux termes de la Loi de l'impôt, la Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (dont fait partie la Catégorie RGP Secteurs Mondiaux) est définie comme une société d'investissement à capital variable. En règle générale, cette société ne paiera pas d'impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ni sur les gains en capital nets qu'elle a réalisés, parce qu'elle versera suffisamment de dividendes ordinaires et de dividendes sur les gains en capital à ses actionnaires pour éliminer l'assujettissement à l'impôt sur leurs dividendes et sur leurs gains en capital. Cependant, la société sera assujéti à l'impôt pour ses revenus provenant d'autres sources (le revenu tiré d'instruments dérivés, l'intérêt et le revenu de source étrangère) ainsi que pour les résultats non distribués jusqu'à ce que naisse l'obligation d'effectuer des distributions aux taux applicables aux sociétés. Étant donné que la société ne peut distribuer certains types de revenus et de gains aux investisseurs, un revenu net aux fins fiscales peut ainsi être généré. Le cas échéant, la charge d'impôt est présentée à l'état du résultat global. L'année d'imposition de la société se termine le 31 décembre.

### 3.10. Activités de prêts de titres

Le Fonds participe, contre rémunération supplémentaire, à un programme de prêts de titres par lequel il prête des titres qu'il détient à des tiers selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces prêts de titres, le cas échéant, exigent des garanties en trésorerie, en titres de créance ou en titres de capitaux propres de grande qualité qui correspondent au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Se référer à la note 10 pour de l'information sur la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue et pour un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global.

La contrepartie des titres prêtés n'est pas décomptabilisée à l'état de la situation financière, car le Fonds conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété du titre.

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Pour l'application des normes IFRS de comptabilité, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent varier en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

#### Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

#### Monnaie fonctionnelle

Le conseil d'administration considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à leur avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des événements et des conditions du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie selon laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses actions en dollars canadiens.

#### Classement des actions

Selon IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »), l'actif net attribuable aux porteurs d'actions doit être classé en tant que passif dans l'état de la situation financière du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies.

Les actions du Fonds sont considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur. IAS 32 exige que les actions d'une entité comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, sauf si elles possèdent certaines caractéristiques. Le Fonds émet différentes séries d'actions ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes. En outre, le Fonds est soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs d'actions de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des actions dans les capitaux propres. En conséquence, toutes les actions du Fonds sont présentées au passif.

#### Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

#### Juste valeur des instruments financiers

Comme décrit à la note 5, le gestionnaire a pris position lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Les normes IFRS de comptabilité stipulent alors que le gestionnaire doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Lorsqu'une telle situation se produit, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

### 5. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt) et le risque de concentration. Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques financiers. Il cherche à minimiser l'impact négatif de ces risques sur la performance du Fonds en employant des gestionnaires professionnels et expérimentés, en effectuant une vigie quotidienne des actifs du Fonds et des événements de marchés, et en diversifiant les actifs du Fonds tout en respectant les stratégies identifiées dans ses objectifs de placements. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le Fonds s'expose à une concentration du risque de crédit lorsqu'il investit dans des instruments de créances ou des instruments financiers dérivés, ou lorsqu'il prend part à des opérations de prêts de titres. Le risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé correspond à la valeur comptable des instruments financiers, à l'exception des actions et des fonds négociés en bourse (ci-après « FNB »). La juste valeur des instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur ou de la contrepartie. Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de crédit si les FNB investissent dans des instruments de créances ou des instruments financiers dérivés.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'est pas significativement exposé au risque de crédit compte tenu de la composition de son portefeuille de placement.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations ou ses engagements et fasse subir une perte financière à ses créanciers. Les porteurs d'actions peuvent procéder au rachat de leurs actions chaque jour d'évaluation. Le Fonds ne peut acquérir un actif non liquide dans le cas où, par la suite de cette acquisition, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait constituée d'actifs non liquides et ne peut avoir placé plus de 15 % de sa valeur liquidative dans des actifs non liquides pendant 90 jours et plus. Puisque le Fonds investit dans des marchés actifs, il peut disposer de ses éléments d'actif dans de courts délais. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les actions rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Les échéances pour les autres passifs financiers demeurent en deçà de trois mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le gestionnaire du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

#### Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en trois risques présentés ci-dessous, soit le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Aux 31 décembre 2023 et 2022

**Risque de change**

Le Fonds peut investir dans des titres et d'autres fonds de placement libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Certains FNB qui peuvent être détenus par le Fonds peuvent offrir une couverture (protection) contre le risque de fluctuation des taux de change des actifs sous-jacents du Fonds.

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante à la fin de chacun des exercices, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

**Au 31 décembre 2023**

<b>Devises</b>	<b>Exposition brute</b>	<b>Couverture</b>	<b>Exposition nette</b>	<b>% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>
Dollar américain	49 739 027 \$	-	49 739 027 \$	60,30 %
Euro	10 331 237 \$	-	10 331 237 \$	12,52 %
Yen japonais	3 024 467 \$	-	3 024 467 \$	3,67 %
Dollar australien	2 108 641 \$	-	2 108 641 \$	2,56 %
Couronne suédoise	1 319 437 \$	-	1 319 437 \$	1,60 %
Livre sterling	1 193 903 \$	-	1 193 903 \$	1,45 %
Couronne danoise	678 148 \$	-	678 148 \$	0,82 %
Franc suisse	641 486 \$	-	641 486 \$	0,78 %
Couronne norvégienne	1 376 \$	-	1 376 \$	0,00 %

**31 décembre 2023**Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net : +/- 3 451 886 \$**Au 31 décembre 2022**

<b>Devises</b>	<b>Exposition brute</b>	<b>Couverture</b>	<b>Exposition nette</b>	<b>% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>
Dollar américain	46 599 154 \$	-	46 599 154 \$	64,53 %
Euro	5 998 594 \$	-	5 998 594 \$	8,31 %
Franc suisse	2 325 097 \$	-	2 325 097 \$	3,22 %
Couronne danoise	1 627 558 \$	-	1 627 558 \$	2,25 %
Yen japonais	1 228 776 \$	-	1 228 776 \$	1,70 %
Couronne norvégienne	398 772 \$	-	398 772 \$	0,55 %
Livre Sterling	291 426 \$	-	291 426 \$	0,40 %

**31 décembre 2022**Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net : +/- 2 923 469 \$

Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de change lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Aux 31 décembre 2023 et 2022

**Risque de prix**

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier varie en fonction des fluctuations des cours du marché, autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement en particulier, ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés au risque de prix découlant de l'incertitude des cours futurs des instruments.

Le gestionnaire surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Le tableau suivant illustre l'incidence possible d'une variation de +/- 5 % du rendement de l'indice de référence sur la valeur liquidative du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, toutes les autres variables étant par ailleurs demeurées égales. Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. Le coefficient bêta historique qui mesure la corrélation entre les rendements du Fonds et ceux du marché est normalement tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et du Fonds sur une période de 36 mois. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

<b>Au</b>	<b>Indice de référence</b>	<b>Coefficient bêta historique</b>	<b>Impact sur l'actif net et les résultats</b>	<b>Pourcentage de l'actif net</b>
31 décembre 2023	Indice <i>MSCI World Index (CAD)</i>	0,98	+/- 4 042 092 \$	4,90 %
31 décembre 2022	Indice <i>MSCI World Index (CAD)</i>	1,07	+/- 3 863 630 \$	5,35 %

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la juste valeur de la trésorerie. Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'est pas exposé significativement au risque de taux d'intérêt compte tenu de la composition de son portefeuille de placement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Aux 31 décembre 2023 et 2022

**Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même série, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Les tableaux qui suivent résument le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

<b>Risque de concentration</b>	<b>31 décembre 2023 (%)</b>	<b>31 décembre 2022 (%)</b>
Les principales catégories d'actifs du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :		
Actions	96,23	97,15
Fonds négociés en bourse	2,80	-
Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,97	2,85

<b>Répartition sectorielle*</b>	<b>31 décembre 2023 (%)</b>	<b>31 décembre 2022 (%)</b>
Technologies de l'information	14,30	11,69
Soins de santé	13,80	15,67
Produits industriels	11,75	15,24
Services financiers	11,53	12,46
Consommation discrétionnaire	9,83	8,22
Communication	8,54	7,71
Consommation de base	8,46	8,83
Services publics	6,23	6,04
Matériaux	6,11	7,63
Immobilier	5,68	3,66
Trésorerie et autres éléments d'actif net	3,77	2,85
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<b>Répartition géographique*</b>	<b>31 décembre 2023 (%)</b>	<b>31 décembre 2022 (%)</b>
Actions américaines	60,07	64,04
Actions internationales	23,31	15,87
Actions canadiennes	12,85	17,24
Trésorerie et autres éléments d'actif net	3,77	2,85
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\*Les répartitions sectorielle et géographique du Fonds au 31 décembre 2023 sont calculées en fonction du total des placements du Fonds, et ce, en considérant l'exposition du Fonds via les positions détenues directement par celui-ci ainsi qu'aux positions détenues par les fonds de placement sous-jacents, eux-mêmes détenus par le Fonds. Aucun fonds sous-jacent n'était détenu par le Fonds au 31 décembre 2022.

**Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les instruments financiers dérivés cotés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les FNB, le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Aux 31 décembre 2023 et 2022

dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Classement des évaluations de la juste valeur**

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Prix (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les prix inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Placements</b>				
Actions	79 385 988	-	-	79 385 988
Fonds négociés en bourse	2 306 627	-	-	2 306 627
<b>Total des placements</b>	<b>81 692 615</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>81 692 615</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Placements</b>				
Actions	70 154 053	-	-	70 154 053
<b>Total des placements</b>	<b>70 154 053</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>70 154 053</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

---

### 6. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le Fonds peut investir dans d'autres fonds de placement (dont des organismes de placements collectifs (ci-après les « OPC »), ou des fonds négociés en bourse). Le cas échéant, les placements du Fonds dans des entités structurées sont présentés dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, qui représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements, puisque le Fonds est une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 et ne consolide donc pas de tels placements. Au 31 décembre 2023, ces placements se limitaient à des parts d'autres fonds de placement tandis qu'au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans une entité structurée.

### 7. ACTIONS RACHETABLES

#### Structure du capital

##### Capital émis

Le capital du Fonds est présenté à l'état de la situation financière. Toutes les actions rachetables émises sont entièrement libérées. Le capital du Fonds est représenté par ces actions rachetables qui sont émises et en circulation. Chaque action émise confère au porteur d'action une participation égale dans le Fonds et est de valeur égale. Une action ne confère aucune participation à un actif ou à un placement en particulier du Fonds. Les porteurs d'actions ont plusieurs droits en vertu de l'acte de constitution du Fonds, notamment ceux-ci :

- de se faire racheter leurs actions à une part proportionnelle selon la valeur liquidative par action à la date de rachat;
- de recevoir des revenus de distribution;
- d'assister à l'assemblée des porteurs d'actions et de voter (uniquement sur des questions affectant leurs droits);
- de participer à la fermeture et à la liquidation du Fonds.

Les droits, les obligations et les restrictions mentionnés ci-dessus, lesquels sont rattachés à chaque action, sont identiques à tous les égards. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables conformément à la constitution du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur.

##### Gestion du capital

Le capital du Fonds est égal à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tels qu'ils sont mentionnés dans son prospectus simplifié. L'évolution du capital du Fonds au cours de l'exercice est présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net.

### 8. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (le gestionnaire du Fonds). La tenue des registres et la comptabilité sont déléguées à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon. Le dépositaire des fonds du Fonds est Compagnie Trust CIBC Mellon. CIBC Mellon et Compagnie Trust CIBC Mellon ne sont pas des parties liées.

#### Positions détenues par des parties liées

Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucune position n'était détenue par des parties liées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Aux 31 décembre 2023 et 2022

**Frais de gestion et d'administration**

En vertu du contrat de gestion daté du 6 janvier 2014 et de ses modifications ultérieures, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A*	1,9 %	Série T5*	1,9 %
Série F*	0,9 %	Série FT5*	0,9 %
Série P	0,0 %	Série PT5	0,0 %

\*Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 23 mai 2022, les taux de frais de gestion des séries A, F, T5 et FT5 étaient respectivement de 2,0 %, 1,0 %, 2,0 % et 1,0 %. Les taux présentés au tableau ci-haut sont en vigueur depuis le 24 mai 2022.

De plus, le gestionnaire s'acquittera de tous les frais d'exploitation du Fonds (y compris pour les services fournis par le gestionnaire), à l'exception des coûts du Fonds, à l'égard de chaque série, en échange de frais d'administration fixes qui sont acquittés par le Fonds. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	0,24 %	Série T5	0,24 %
Série F	0,24 %	Série FT5	0,24 %
Série P	0,24 %	Série PT5	0,24 %

Aux termes du contrat de gestion, le conseil d'administration peut démettre le gestionnaire de ses fonctions sur préavis de 90 jours. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, le total des frais de gestion et d'administration s'élève à 1 119 956 \$ (1 029 778 \$ en 2022), dont un solde de 98 161 \$ (89 149 \$ au 31 décembre 2022) est à payer.

**Autres transactions entre parties liées**

En conformité avec la réglementation applicable, le Fonds s'appuie sur une instruction permanente du Comité d'Examen Indépendant (« CEI ») concernant les transactions inter-fonds pour lesquelles des titres peuvent être vendus à un autre fonds ou achetés d'un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. Ces transactions sont effectuées au cours du marché et ont pour but de réduire les frais de transactions et commissions assumés par le Fonds.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune transaction sur titres avec un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le Fonds a effectué une transaction sur titres avec le Portefeuille GreenWise Croissance, un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. Cette transaction, d'une somme de 215 757 \$, a été effectuée conformément aux instructions permanentes, et la décision d'effectuer une transactions inter-fonds durant l'exercice a été prise dans le meilleur intérêt du Fonds.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Aux 31 décembre 2023 et 2022

**9. COMMISSIONS DE COURTAGE ET ACCORDS DE PAIEMENTS INDIRECTS**

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de paiements indirects s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et de recherche fournis. Les montants des paiements indirects dûment constatés au cours des exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 s'établissent comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Total des commissions de courtage	130 577 \$	98 587 \$
Paiements indirects	-	-

**10. PRÊTS DE TITRES**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres du Fonds et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global du Fonds.

	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Revenu brut des prêts de titres	4 950 \$	22 335 \$
Frais relatifs au programme de prêt	2 138 \$	10 091 \$
Revenus nets reçus par le Fonds	2 812 \$	12 244 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue.

	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Valeur totale des titres prêtés	2 903 111 \$	1 410 313 \$
Valeur totale de la garantie	3 052 863 \$	1 499 435 \$
Proportion de la garantie	105,16 %	106,32 %



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs d'actions de  
Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds Catégorie RGP Secteurs mondiaux (ci-après le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables, ainsi que l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs,

concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Montréal  
Le 27 mars 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126944